



# Les ÉCHOS *de Vendémian*

Bulletin municipal d'information



Juillet  
2018

n°9  
**JUILLET**  
**2018**

**Editorial 3**

**VIE MUNICIPALE 4**

**Sous le signe de la naïade oubliée 4**

**Renforcement du réseau électrique 4**

**Améliorer les circulations piétonnes 5**

**Station d'épuration 5**

**Zoom sur le PLU 6**

**Un Monde des Jeunes exemplaire 7.**

**FINANCES 8**

**VIE SOCIALE, CULTURE**

**ET ANIMATIONS 10**

**Repas des aînés 10**

**Voeux de la municipalité 10**

**Avril des clowns à Vendémian 10**

**Festival Art&Co 11**

**Bibliothèque 11**

**AGENDA DE L'ETE 12**

**Vie associative 12**

**Directeur de la publication**  
David Cablat

**Rédacteur en chef**  
Laurent Schneider

**Comité de rédaction**  
Valérie Prongue, Magali Gounel, Christine  
Faucilhon-Fernandez, Michèle Lagacherie,  
Lionel Lasserre, Philippe Launey, Paul  
Montel, Géraldine Thomé

**Mairie de Vendémian**  
4, Place de la Mairie  
04 67 96 72 69  
[www.vendemian.fr](http://www.vendemian.fr)

# L'édito du maire

*Avec enthousiasme, nous voyons arriver l'été avec les premières chaleurs et ses diverses animations auxquelles vous avez déjà répondu présents : festival Art and co, gala de danse, manifestations de la bibliothèque, fête de la musique et du foot ou encore les belles rencontres sportives de tambourin et de pétanque... Encore merci à toutes les associations, à tous les bénévoles qui animent notre village.*

*Le budget municipal 2018 a été voté le 28 mars. Il s'agit d'un moment important pour la commune car il conditionne l'ensemble des projets et actions que nous souhaitons entreprendre au cours de cette année. Ce budget a été pensé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en développant le niveau et la qualité des services rendus aux vendémianaises et vendémianais.*

*Le nouveau transformateur électrique a été installé rue des pins. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et l'installation d'un nouvel éclairage rue de Laval se poursuivent. Je remercie pleinement les riverains pour leur patience et leur compréhension.*

*Les autres dossiers suivent leur cours : le bureau d'étude en charge de l'élaboration du PLU doit terminer prochainement le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), nous créons un trottoir route de Plaisan et finalisons l'étude de la future station d'épuration.*

*Enfin, après consultation des parents d'élèves et des enseignants, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, le choix a été fait à la rentrée prochaine de revenir à la semaine de 4 jours.*

*En attendant de nous retrouver pour les festivités du 13 et 14 juillet, pour le marché du terroir du 23 août ou lors du festival Vents dans les Vignes en octobre, Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été ensoleillé, riche en moments de partage et de rencontres.*

*Bonne lecture,*

*David CABLAT*



## Sous la signe de la naïade oubliée : ressources et cadre de vie

*Une naïade, autrement dit une nymphe aquatique réputée vivre en eaux douces mais néanmoins aujourd'hui peu ou prou noyée dans la solitude d'une façade bétonnée de l'une des vieilles tours d'angle du village médiéval fortifié, voilà la couverture de ces nouveaux échos.*

*Lointaine fille de Zeus cette naïade vendémianaise associée au bricolage d'un robinet échappant à sa bouche distribuait jadis la précieuse ressource en eau et célébrait la fierté d'un équipement commun et gratuit. Certes la ressource n'était pas abondante mais elle était mise à la disposition de tous autour du puits public qui détermina aussi l'emplacement des Ecoles et le développement du village.*

*Les choses ont changé depuis. L'eau arrive heureusement plus facilement dans chaque foyer comme il en est de nombreuses autres ressources, énergies et services qu'il faut pouvoir entretenir, moderniser et rendre accessible néanmoins qu'il s'agisse d'électricité, de téléphonie, d'assainissement, de traitement de nos déchets, de circulations encore...*

*Divinité oubliée et œuvre artistique à redécouvrir surtout, la naïade de Vendémian nous rappelle avant tout que l'accès aux ressources les plus élémentaires demeure plus que jamais d'actualité et que c'est à tous et à chacun d'y prendre garde.*

*La rubrique Vie Municipale de fait vous présente les enjeux généraux et locaux qui ont fait plancher vos élus depuis ces six derniers mois. Requalification des voiries vétustes, transfert de compétences en matière d'assainissement, discussion sur le PLU, budget, renforcement de la distribution électrique mais aussi animations, vie sociale, culturelle et associative...*

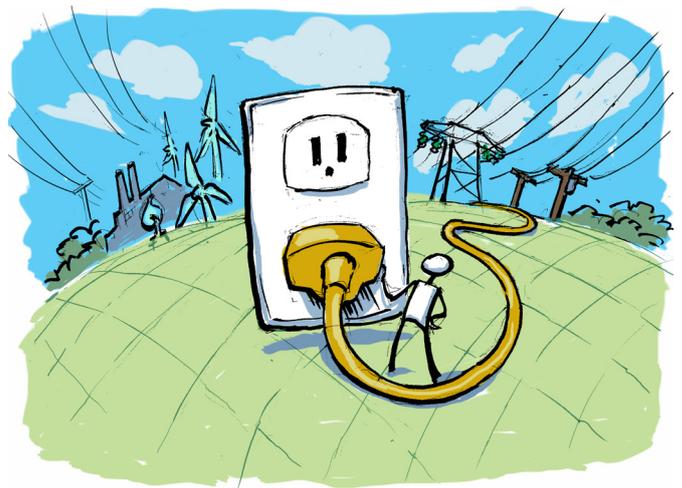
### Renforcement du réseau électrique et travaux rue de Laval

Après la réfection de la rue des Solleillades et la seconde tranche cette fois-ci à l'intérieur du vieux village de rénovation du revêtement de la rue du Capitoul c'est à un nouveau chantier complexe que s'est attelé l'équipe municipale. Les derniers Echos ont déjà évoqué la nécessité de pouvoir disposer d'un transformateur supplémentaire pour distribuer les quartiers de Laval et du Sambuc.

Celui-ci a été implanté rue des Pins et vos élus ont voulu profiter de ces travaux non négligeables pour faire enfouir les réseaux électriques aériens

et mettre en place un nouvel éclairage public (led) dans la rue de Laval. Hérault NRJ est maître d'oeuvre et SLA l'entreprise en charge des travaux. Dès lors que le sous-sol, (où passent de nombreux réseaux) est affecté un tel chantier est évidemment complexe et nécessite de faire appel à de nombreux partenaires comme ENEDIS, France Télécom, la communauté de communes Vallée de l'Hérault (compétence assainissement), le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault (Eau potable) qu'il faut pouvoir coordonner.

Les travaux ont débuté le 19 février 2018 et lors des tranchées réalisées rue de Laval il a été constaté que les 25 branchements eaux usés des particuliers étaient en amiante ciment. Quatre d'entre eux ont été détériorés au cours des travaux. LaCCVH, désormais compétente pour l'assainissement, souhaite de fait reprendre la totalité des branchements et refaire une partie du réseau principal d'assainissement sur la partie haute de la rue. Un appel d'offre devrait donc être lancé par la CCVH pour recruter une entreprise compétente et qualifiée pour déposer les branchements en amiante. Dans l'attente, un revêtement provisoire a été fait afin de permettre une circulation correcte dans cette rue



de Laval. Un revêtement définitif en enrobé une fois que les services de la communauté des communes seront intervenus va être fait par la suite. Le SMEVH suivra de près ce chantier et interviendra si besoin pour moderniser son réseau. La rue qui sera l'une des premières à disposer d'un réseau électrique enfoui sera ainsi entièrement renouvelée d'ici l'automne.

## Améliorer les circulations piétonnes : fais moi un trottoir !

Après la jonction entre le quartier de la route Saint-Jean, le stade, le parking du Frau et le vieux village par l'aménagement d'une circulation douce avec une rampe adaptée aux personnes à mobilité réduite mais aussi aux poussettes, c'est au tour de l'avenue de Plaissan de connaître de nouveaux aménagements.



Ici la volonté de la mairie est de sécuriser et de mettre en valeur cette autre porte du village, comme il en a été route de Saint-Jean et route de Montpellier. Les travaux exécutés en régie grâce à la compétence de nos services consistent en l'aménagement de trottoirs et au busage d'une partie des fossés.

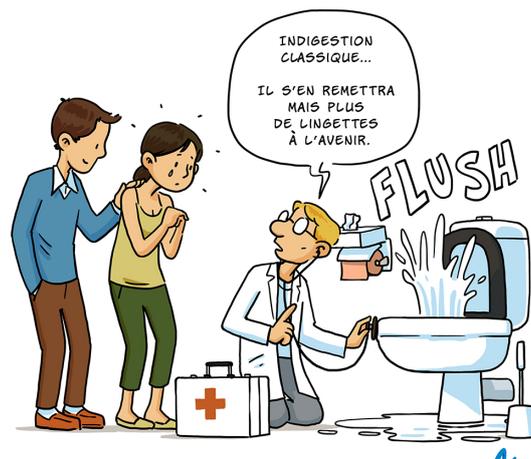
Pour procéder à ces installations qui flanquent une route de statut départemental il a fallu prendre en

compte les recommandations du département (comme par exemple la largeur de la chaussée une fois les trottoirs réalisés). Le département a par ailleurs soutenu financièrement ce projet par le biais d'une subvention accordée dans le cadre du « hors programme voirie ». Les travaux qui sont d'ores et déjà engagés devraient être achevés dans le courant de l'automne.

## Station d'épuration : un grand chantier nécessaire en perspective.

Il est avéré depuis plusieurs années que notre station n'est plus aux normes en vigueur et sous-calibrée par rapport à la démographie actuelle du village. Sa position, en zone inondable, soulève également questions et problèmes. C'est désormais la Communauté de communes qui est chargée de ce dossier dans le cadre de la récente délégation de la compétence assainissement qui a été réalisée.

Un cabinet d'études doit construire le projet en lien avec la commune, la communauté de communes, le conseil départemental, l'agence de l'eau, les services de l'Etat et Hérault NRJ. La station sera agrandie et déplacée sur la hauteur ce qui implique une alimentation électrique pour l'usage de pompes de relevage.



Le sujet permet aussi de rappeler que «tout à l'égout» est une expression bien inexacte. On ne peut pas tout jeter à l'égout qu'il s'agisse des lingettes en premier lieu mais aussi de cotons tiges, rouleaux en carton (du papier), de médicaments et de bien d'autres choses... Penser à l'eau aujourd'hui c'est penser à la planète demain !

## Nouveau panneau d'information rue du Jeu de ballon

A l'heure des écrans de toute sorte et de la surinformation sur tout et sur rien dont nos oreilles et yeux sont friands mais aussi encombrés, il a semblé que l'installation d'un panneau d'affichage à destination principalement de la communication des associations manquait encore. Celui-ci est implanté au cœur du village à proximité de l'abri bus et du sénat...

## ZOOM sur le Plan Local d'Urbanisme

Vendémian a lancé son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2016. Mais qu'est ce qu'un PLU exactement ?

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui régit le droit des sols en délimitant des zones et des secteurs possédant des règlements spécifiques. Par rapport au Plan d'Occupation des Sols (POS), il vise à une amélioration qualitative des opérations d'aménagement à partir d'objectifs clairs et justifiés. Depuis le 27 mars 2017 et la caducité de son POS, la commune de Vendémian n'est plus couverte par un document d'urbanisme. Elle est régie par le RNU, Règlement National d'Urbanisme, qui ne lui permet pas de faire valoir ses caractéristiques propres.

### Le PLU est composé de plusieurs pièces et documents. Il comprend :

Un rapport de présentation qui contient essentiellement le diagnostic du territoire et les justifications associées aux pièces suivantes -un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les grandes orientations de la collectivité (pièce qui n'existait pas dans le POS)

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui sont des schémas d'organisation qui s'appliquent de façon obligatoire aux zones AU (pièce qui n'existait pas dans le POS)

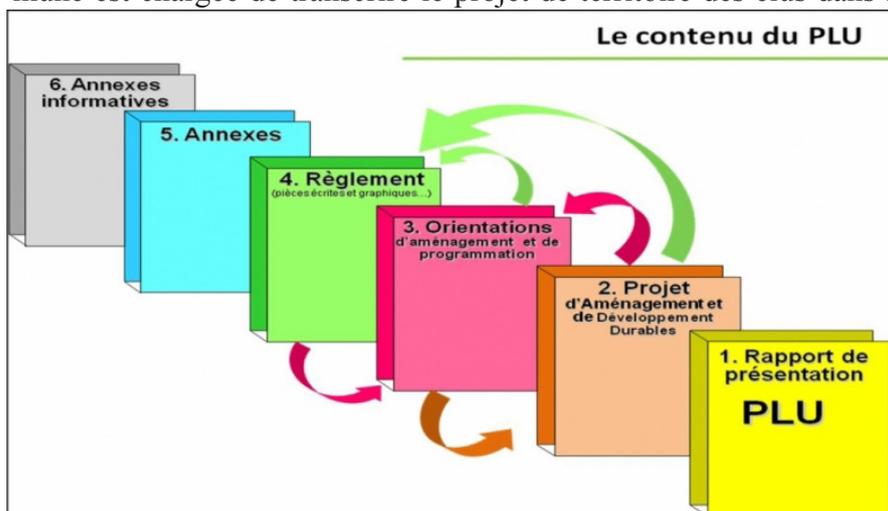
Les règlements écrits et graphiques (ou document graphique de zonage). Le zonage du PLU identifie quatre zones : [U] : urbanisée, [AU] : à urbaniser, [A] : agricole, [N]: naturelle

La constructibilité ou non des terrains sera donc clarifiée par rapport à la situation actuelle de la commune. Les annexes qui reprennent les réseaux, servitudes, risques... existants sur le territoire seront précisées. Il est essentiel que chaque point du dossier de PLU soit justifié. La législation en matière d'urbanisme réglementaire a été largement modifiée depuis les années 2000 dans le sens notamment d'une vigilance toujours plus accrue envers la consommation d'espaces naturels et agricoles.



### Des cadres à respecter.

L'élaboration du PLU est conduite par un bureau d'études qui couvre l'ensemble des champs de compétences nécessaires : architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, écologues... Cette équipe rémunérée par la commune est chargée de transcrire le projet de territoire des élus dans le cadre législatif et réglementaire en place.



Les documents produits sont vérifiés par les Personnes Publiques Associées (PPA) à chaque étape importante de l'élaboration. Ces PPA sont les organismes et services ayant un rapport avec les politiques d'aménagement : Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Chambres consulaires, Conseil Départemental, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)...

L'élaboration du PLU fait également l'objet d'une concertation avec le public notamment par le biais d'un re-

giste de concertation disponible en mairie et dans les locaux de la Communauté de Communes mais aussi de réunions publiques. La première se tiendra au second semestre 2018. Ces outils permettent aux habitants de faire connaître leurs demandes et d'exposer leurs remarques

## Un Monde Des Jeunes exemplaire !

Au MDJ, on peut bénéficier chaque année de diverses activités de loisirs mais l'on participe aussi à des activités d'intérêt général.



Ainsi pendant les vacances de printemps neuf juniors du village âgés de 11 à 17 ans ont participé aux chantiers-loisirs de la commune du 23 au 28 avril. Au cours de cette semaine, encadrés par Anthony et Florian pour la partie technique ainsi que de Laëtitia et David pour la partie animations ils se sont engagés à effectuer cinq journées et demi d'actions générales sur deux chantiers différents. D'abord ils ont contribué à aménager un espace vert sur la pointe de la route de Plaissan, porte d'entrée sud du village dont il faut améliorer le cadre, ensuite ils ont procédé au désherbage des rues du village désormais inscrit de le processus Zéro Phytosanitaire.

De fait cette équipe valeureuse a pu bénéficier de cinq journées et demi de loisirs (Bul Foot, Trampoline park et Escape game). Ils méritent surtout un grand bravo pour leur sérieux et leur investissement !

Cet été le MDJ est ouvert une grande partie des vacances. Le programme des activités est disponible au MDJ ou en mairie, qu'on se le dise.



## Prochaines étapes du PLU.

Le diagnostic et le PADD sont désormais finalisés. Ils doivent être présentés aux PPA dans les prochaines semaines. Il sera débattu en conseil municipal après la première réunion publique L'objectif est d'approuver le document final d'ici la fin de l'année 2019.



## Le budget de la COMMUNE

Comme chaque année depuis le début de ce mandat, votre équipe municipale a voté le budget avec un double objectif : réaliser des projets valorisants pour le village tout en maîtrisant les finances publiques.

La construction du budget 2018 a été réalisée avec un triple objectif :

- réaliser les différents travaux d'aménagement en vue du maintien de nos structures municipales (accessibilité, voirie...),
- valoriser le cadre de vie des vendémianais (zéro phyto, éclairage public...),
- organiser les conditions futures de développement du village (PLU, nouveau transformateur électrique...).

L'équipe municipale maintient le cap en 2018 pour tenir ses engagements et optimise les ressources pour réaliser les projets qui vous ont été présentés en janvier. Comme vous le savez, la réflexion budgétaire doit intégrer la réduction régulière des diverses dotations aux collectivités pour programmer l'ensemble des projets.

L'amélioration continue de la qualité de vie au sein du village nécessite des travaux et des investissements. L'effet croisé d'une gestion saine des charges générales et, à chaque fois que c'est possible, des projets conduits en régie (moins coûteux à réaliser) ont un impact significatif sur la construction du budget 2018 qui affiche une relative stabilité par rapport à 2017.

### !! Nouveauté !!

Jusqu'en 2017, le budget de la commune s'articulait en deux budgets distincts, le budget primitif et le budget assainissement. Ces deux budgets fonctionnaient séparément,

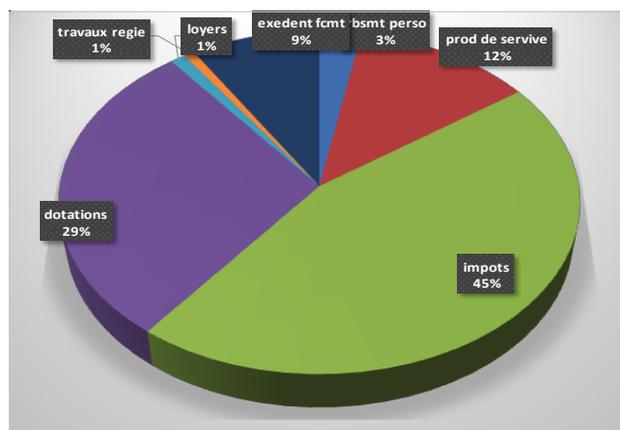
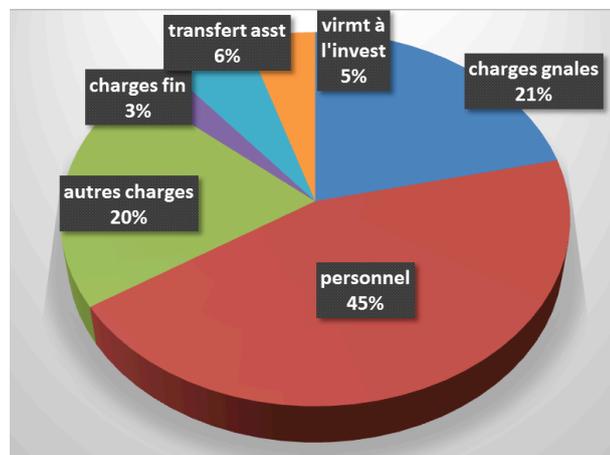
et de manière autonome en matière de dépenses et de recettes. Chacun de ces budgets étant composé des deux sections fonctionnement et investissement.

En 2018, comme prévu par la loi NOTRe, le conseil municipal a acté le transfert à la CCVH de la compétence Assainissement.

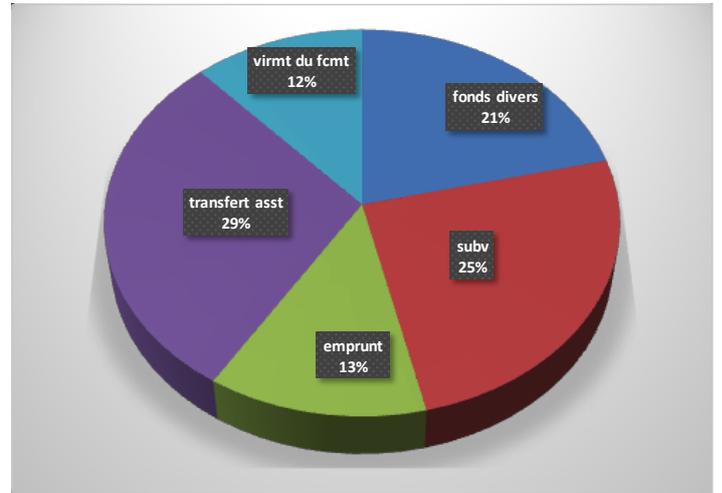
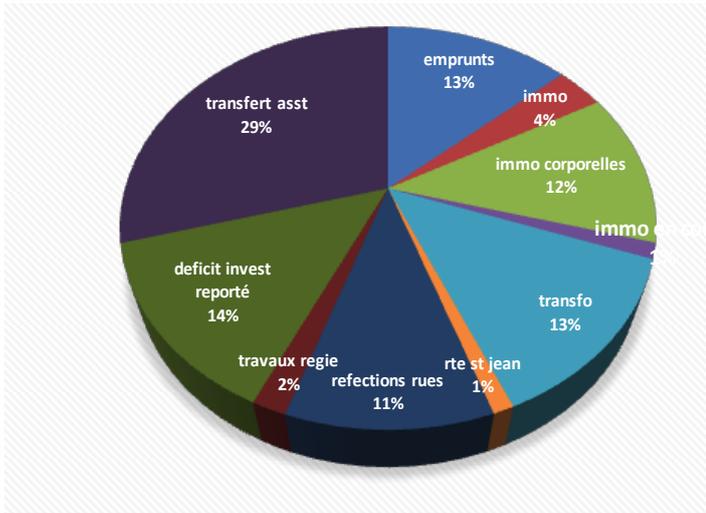
Cette décision doit permettre l'étude et la prise en charge du projet d'une nouvelle station d'épuration élément essentiel au développement harmonieux de notre village. A cette occasion toutes les charges et les produits afférents sont transférés à la CCVH. Une étude de faisabilité a d'ores et déjà été initiée par les services compétents

*Ce transfert se traduit par une opération comptable de type débit/crédit dans le budget primitif. Il s'agit d'un simple jeu d'écriture visant à clôturer le compte assainissement.*

## Le budget : Section fonctionnement 2018 => 963.094€



## Le budget : Section investissement 2018 => 397.148€



## 2014/2017 : Bilan de mi-mandat



### 📌 Projets et maîtrise des charges

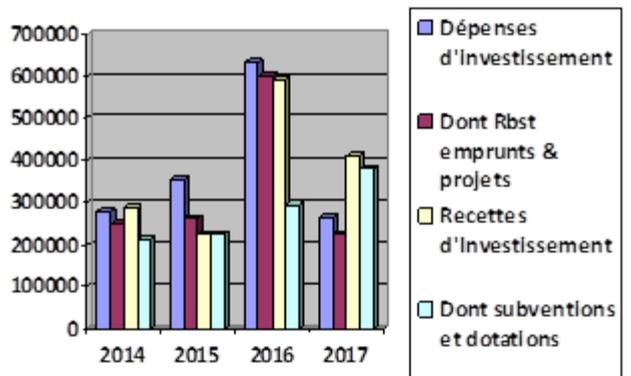
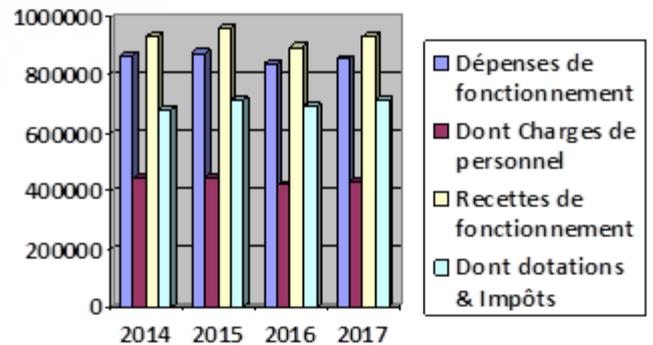
Cette première moitié du mandat, votre équipe municipale s'est attachée à conduire sans relâche les différents projets afin de tenir les engagements pris en 2014, mais aussi ceux induits par les intempéries de 2014, avec en fil rouge la maîtrise des charges.

Chaque année, la construction du budget est un exercice collectif et prudentiel.

Cet exercice se traduit par un budget de fonctionnement et des charges de personnel maîtrisés, et en parallèle, des recettes de fonctionnement excédentaires essentiellement couvertes par des recettes potentiellement variables impôts et notamment les dotations de l'état.

La gestion des projets portés par l'équipe municipale est rythmée par la nécessaire intervention des différents partenaires des collectivités et parties prenantes d'un dossier : cabinets d'études, CCVH, élus, Conseil Départemental, banque...

Une grande majorité des projets « imaginés » en 2014, ont ainsi vu le jour en 2016 et se traduisent dans la réalisation budgétaire des travaux engagés. Ont ainsi été réalisés le Parc des chênes, le City stade, la Route de st Jean, la réfection des rues, le pluvial route de Montpellier, les brèches des remparts, le lavoir de la Guirale, Cheminement piétonnier du quartier bas, Travaux et curage station d'épuration, nouveau transformateur ....



### Les projets 2018

- PLU : continuité de l'étude
- Étude sur l'implantation d'un nouveau
- Bâtiment communal
- ADAP : rampe salle communale + autre bâtiment communal
- Aire de jeux
- Sécurisation route de Plaissan
- Rue de la place
- Transformateur rue de Laval

## Voeux de la municipalité : 13 janvier 2018



*L'année publique débute à Vendémian avec les traditionnels voeux de la municipalité, qui sont aussi un moment convivial de partage et de d'échanges directs autour des programmes et projets mis en oeuvre.*

## Repas des aînés : 23 février 2018



*Vient ensuite le toujours très apprécié «Repas des aînés», moment privilégié de retrouvailles offert à nos anciens qui ont pu s'adonner à quelques pas de Flamenco dans une ambiance festive et chaleureuse. Ô temps suspend ton vol disait Lamartine, l'amour à longs flots nous verse le bonheur ajoutait le poète.*



## Et déjà la cinquième édition d'AVRIL DES CLOWNS à Vendémian : un festival désormais bien identifié dans le territoire et les villages de la vallée de l'Hérault.



*Tandis qu'Avril a régalié petits et grands de spectacles clownsques de grande qualité. Cette 5<sup>ème</sup> édition d'avril des clowns a eu un très beau succès.*



## 26 mai 2018 : troisième édition du festival Art&co sous le signe du Vintage

C'était avec une certaine appréhension que démarra cette journée du 26 mai 2018 car la météo était bien incertaine! Mais rien qui ne puisse empêcher les bénévoles de ARTS&CO de mettre en place ce qui allait être une belle soirée sous quelques étoiles mais surtout sous le signe du Vintage.

Des food trucks, des produits du Cantal, accompagnés par les bons vins de nos producteurs, le MAS3SOL et le CLOS de l'AMANDAIE, des douceurs de Vendémian avec OC-Reillettes, de quoi se restaurer tout en écoutant de la bonne musique.

Miss SHELBY, Les GOOSIE et La VINYLE (DJette Bohème, nouvelle Vendémianaise) ont fait swinguer et danser les festivaliers venus en nombre. Un retour dans ces années d'insouciance 1950-60.

Et que dire de toutes ces belles voitures vintage, rassemblées par Guilhem Barral pour notre plus grand plaisir ainsi que les nombreuses motos de Lucas. Une très belle expo a été proposée par le tout nouveau club Photos de Vendémian. Merci à eux pour tout ce qu'ils ont fait !

Environ 500 festivaliers sont venus arpenter Vendémian. Cela ressemble à une bien belle réussite! Donc prenez RDV pour la prochaine édition. Et n'oubliez pas, il n'existe pas de festival sans bénévole... Contacter Gaëlle pour ARTS&CO ou arts.co.festival@gmail.com

### Et d'autres animations de qualité à la bibliothèque



Grâce aux bénévoles de la bibliothèque ce sont encore des spectacles pour les tous petits et les plus grands qui sont aussi proposés comme cette balade contée qui a eu lieu le 20 juin dernier ou le spectacle «ça déboite» évoquant l'émerveillement des enfants qui jouent quotidiennement avec leurs émotions.

En mars c'était aussi la fête du Court Métrage qui s'est invitée à la bibliothèque avec deux programmations pour le jeune public et une très riche programmation pour les ados et les adultes. Une sélection de films délicats sur des sujets forts. A moins que cela ne soit l'inverse....



**Nouveaux horaires de la bibliothèque à partir de la rentrée**

**lundi : 18h00-19h30**  
**mercredi : 9h00-12h00**  
**et 15h00-18h30.**  
**samedi : 10h00-12h00**

## AGENDA DE L'ÉTÉ

### PROGRAMME des festivités du 14 JUILLET

Le traditionnel repas républicain se tiendra le 13 juillet.

Inscription en mairie jusqu'au mercredi 11 juillet à midi

Repas du mercredi 13 juillet

Le repas est préparé par Baujard MECHOUI de Saint-Gély du Fesc, l'animation est confiée à David FIGON. *N'oubliez pas d'amener chaises et couverts mais aussi des glaçons pour la bonne humeur...*

Repas Adulte (15€)

- Brazucade de moules au jus d'agneau
- Méchoui farci au couscous accompagné de sa sauce marga
- Fromage et glace
- Café /thé

Sachet enfant (5€)

Sandwich Jambon, chips, boisson, compote et cornet de glace

Jeudi 14 juillet.

16h : concours de pétanque

17h : match tambourin nationale 1. Vendémian/Cournonterral

18h : concours de quilles, pêche aux canards et autres jeux pour les plus petits

19h : apéritif offert par la municipalité (*Petite restauration possible sur place*)

21h30 Retraite aux flambeaux (*rendez vous devant la mairie*)

22h30 : Feux d'artifice au terrain de tambourin.

## VIE DES ASSOCIATIONS

Le Club Photos de Vendémian a déjà un an et a déjà réalisé expositions et projections publiques. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter : André Allegret le président (06 82 34 04 02), Leslie Ortiz la secrétaire (lesl.ortiz@gmail.com) ou Brigitte Gounel la trésorière (brigittegounel@orange.fr)

## COURS de PHOTOGRAPHIE



Le CLUB PHOTOS VENDEMIANAIS vous propose des cours théoriques et pratiques pour apprendre à utiliser votre appareil en condition professionnelle.



Une nouvelle fois la musique et la bonne humeur seront au rendez-vous avec l'Ophéon de Garrafach pour ce grand moment de convivialité, de couleurs et d'énergie qui rassemble le village et bien au delà.

### Rentrée scolaire : retour à la semaine des quatre jours.

Le conseil d'école a voté le retour à la semaine des quatre jours. En conséquence, à la prochaine rentrée les rythmes scolaires seront les suivants : classe lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### PLACE AUX TERROIRS MARCHÉ NOCTURNE, Vide grenier et animations musicales JEUDI 23 AOÛT

Terrain de tambourin 18h

Marché de producteurs, créateurs et artisans

Animations musicales blues/rock et années 70 par le groupe JEMY-TRIO.

Petite restauration sur place

Vide Grenier à partir de 18h.

Tarif par emplacement : 5€

### 9<sup>ème</sup> édition du FESTIVAL DES FANFARES SAMEDI 6 OCTOBRE

